

# JUILLIAN



BULLETIN MUNICIPAL N° 64

2<sup>ème</sup> semestre 2016



**BONNES  
FÊTES !**

## 2 ..... INFOS/BRÈVES ÉVÈNEMENTS À VENIR

## 3-5 ..... INTERCOMMUNALITÉ

## 6 ..... VIE DE LA COMMUNE

Salle de musique Robert Clos

City Stade

Octobre Rose

Automne Culturel

## 7-8 ..... CHRONIQUES VILLAGEOISES

Le Docteur Jourdanet

## 9-12 ..... VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie du 11 novembre

Réunions publiques

Syndicat Mixte de Gestion  
de l'Adour et de ses Affluents

Panneaux Stades

Chemin de la Moule

Gradins de la salle polyvalente

Polygone

French Tech

Pédibus

Conseil Municipal des Jeunes

## 13 ..... TRIBUNE

## 14 ..... ÉTAT CIVIL

## 15 ..... ZOOM SUR... RAYMOND PAULY

Direction de la publication : Fabrice Sayous.  
Conception graphique, mise en page et impression :  
Bigorre Imprim' - 11 route de Pau - Tarbes



### Chères juillanaises, chers juillanais,

*2016 s'achève. Cette année fut à nouveau marquée du sang des innocents et dans ces circonstances, il est important que nous soyons solidaires, unis et respectueux les uns des*

*autres. Ainsi, j'émetts le vœu que les mentalités changent, que la société devienne meilleure pour tous ceux qui souffrent, que le monde du travail évolue afin de faire baisser le chômage et que l'optimisme devienne la règle d'or.*

*C'est dans cet état d'esprit que nous devons entamer la nouvelle année qui verra les limites de notre intercommunalité se redessiner. Plus que jamais, dans cet EPCI, il faudra mettre en avant les atouts de notre commune. Beaucoup peuvent légitimement se poser la question de l'augmentation attendue des impôts pour la part intercommunale que nous ne maîtrisons pas. Je les comprends et prends ici l'engagement que je mettrai toute mon énergie pour que cette hausse soit la moins significative possible afin que les juillanais ne pâtissent pas de la création de cette nouvelle communauté d'agglomération qui nous a été imposée. Des solutions existent, je les proposerai à notre conseil municipal.*

*Notre feuille de route repose sur des valeurs et des convictions qui se traduisent au quotidien par une méthode et des actions nécessaires et courageuses pour le bien être de notre commune. C'est un réel travail d'équipe, les adjoints sont investis d'une vraie délégation qui repose sur la confiance. Celle-ci donne à chacun d'eux les moyens de mener à bien les projets qui relèvent de leurs compétences. Je n'oublie pas non plus les conseillers et le personnel municipal pour leur loyauté et leur engagement. Ensemble, nous avons privilégié la concertation et le dialogue notamment lors des nombreuses réunions publiques de l'année.*

*L'aménagement du centre bourg est lancé. Vous ne souhaitez pas une vision passéiste, mais au contraire une vision plus moderne, plus contemporaine de notre village. Avec empathie, nous avons tâché de transcrire au mieux vos sentiments et vos attentes. Dans une époque où notre vie est oppressante, faite d'angoisses, de stress et d'incertitudes, nous avons besoin de lieux qui s'ouvrent afin de muter avec pérennité. Une faible minorité peut être en désaccord avec cette pensée. Je demande simplement à ces personnes de faire preuve de discernement, d'écoute et d'altruisme. Je suis certain que, dans quelques années, elles seront fières de l'embellie de leur village.*

*Je rappelle aussi que le recours à l'emprunt n'est pas un gros mot. Au vu des taux d'intérêts actuels et des projets structurants que nous portons ce serait même une erreur d'utiliser les capitaux propres.*

*J'en suis sûr chers amis, 2017 sera une année animée. Souhaitons qu'elle apporte le meilleur à chacun d'entre vous. Bonnes agapes et excellentes fêtes.*

Votre Maire, Fabrice Sayous

# MAIRIE

Le samedi 24 décembre, pas de permanence et secrétariat fermé.  
 Le samedi 31 décembre, ouverture de la mairie de 9 h à 12 h.  
 En dehors des heures d'ouverture de la mairie et uniquement en cas d'urgence, vous pourrez contacter un élu de permanence.

# INFOS BRÈVES

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 6/01/2017 : vœux du Maire
- 7/01/2017 : repas des aînés
- 14/01/2017 : repas organisé par l'APE « Les Pitchounets »
- 21/01/2017 : concert organisé par les amis de la musique de Robert CLOS
- 28/01/2017 : repas organisé par le basket et le rugby
- 12/02/2017 : lotto du foot
- 3/03/2017 : lotto école Saint-Pierre
- 5/03/2017 : vide armoire organisé par la country
- 12/03/2017 : duathlon
- 18/03/2017 : repas de la St Hubert
- 31/03/2017 : lotto du rugby
- 07/04/2017 : concert audition organisé par les amis de la musique de Robert CLOS
- 23/04/2017 : élections présidentielles
- 01/05/2017 : vide grenier organisé par l'APE « Les Pitchounets »
- 07/05/2017 : élections présidentielles
- 08/05/2017 : commémoration au monument aux morts
- 12,13,14/05/2017 : tournoi tennis handisport
- 21/05/2017 : crapa'uttade
- 11/06/2017 : élections législatives
- 18/06/2017 : élections législatives
- 24/06/2017 : fête de la musique
- 24,25/06/2017 : festival carapatte
- 30/06, 1,2,3/07/2017 : fête locale

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

### Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

### Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes....

### Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, **une contravention de 450 euros peut être appliquée** (article 131-13 du nouveau code pénal).

## CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rentrée, la gestion de la cantine scolaire est en Régie sous la responsabilité de Claude Jacques nouvellement embauché.



● Gaëlle Sanz est depuis le mois de Juillet le nouvel agent administratif au sein de la mairie en charge de : Gestion de l'Accueil, Elections, Courriers., Recensement Militaires. elle remplace Charline ROSSI qui a suivi son mari muté à l'étranger.

## MINI BUS

Depuis le mois d'octobre, la commune a mis en place un service gratuit de transport en minibus destiné aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. Ainsi vous est offerte la possibilité de vous rendre tous les jeudis matin en semaine paire dans les commerces Juillanais (Intermarché ou autres) entre 9h00 et 10h30 et en semaine impaire au Marché de Tarbes entre 8h00 et 10h30. Toute personne intéressée est priée de bien vouloir s'inscrire à l'accueil de la mairie. L'inscription sera prise en compte dans la mesure des places disponibles (8 places maximum).

## VENTE DE BOIS

La commune procèdera à une vente de bois au premier trimestre 2017. Les essences et types de lots (sur pied ou déjà abattus) ne sont pas encore définis. Nous invitons tous les intéressés à s'inscrire en mairie. Tous les gens figurant sur la liste seront conviés à une réunion préalable à la vente pour présenter l'offre et effectuer le tirage au sort des lots proposés.

## LES MIROIRS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Dans le cas d'une installation en agglomération.

L'installation des miroirs est de la compétence du gestionnaire de la voirie qui doit se conformer aux dispositions réglementaires définies pour l'ensemble des réseaux afin d'assurer l'homogénéité de la signalisation sur l'ensemble du territoire. En milieu urbain, l'emploi des miroirs est autorisé, dans des cas très restreints quand aucune autre solution de type aménagement ou autre dispositif ne peut résoudre le problème de visibilité sur les voies.

- Mise en place d'un régime de priorité avec obligation d'arrêt «stop» sur la branche du carrefour où les conditions de visibilité sont réduites.
- Trafic essentiellement local sur la route où est implanté le «stop» précité.
- Limitation de vitesse sur la route prioritaire inférieure ou égale à 60 km/h.

- Distance entre la ligne d'arrêt et le miroir inférieur à 15 m.
- Implantation du miroir à plus de 2.30 m de la ligne d'arrêt.

### Dans le cas d'une voie privée débouchant sur la voie ou une route publique:

Un propriétaire peut installer librement un miroir à l'intérieur de son domaine privé, afin d'assurer sa propre sécurité. En cas de manque de place, le miroir est souvent implanté sur le mur bordant la voie publique. Pour cela, il doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la mairie qui jugera de l'intérêt de la demande. L'implantation d'un miroir sur la voie publique pour un usage personnel doit rester exceptionnelle.

### Hors agglomération:

La mise en place d'un miroir est strictement interdite, car il présente le risque accru d'induire une mauvaise appréciation de la distance et de la vitesse.





## Il est utile de clarifier un certain nombre de choses, concernant l'intercommunalité, suite aux contre-vérités que nous pouvons entendre parfois.

### L'ORIGINE ET LES ETAPES DE LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITE

**1)** Suite à l'évolution des textes réglementaires, la préfète a proposé, en septembre 2015, un schéma départemental pour lequel elle souhaitait mettre en place la grande agglomération constituée des 7 EPCI suivants :

- Grand Tarbes
- CC Pays de Lourdes
- CC Canton d'Ossun (CCCO)
- CC Gespe Adour Alaric (Horgues...)
- CC Bigorre Adour Echez (Bazet...)
- CC Montaigu (1567 habitants 16 communes au-dessus de Lourdes)
- CC Batsurguère (1100 habitants 5 communes au-dessus de Lourdes)
- La communauté des communes du canton d'Ossun ne respectait plus les critères de la loi et devait donc se regrouper avec d'autres communes ou communautés de communes ou d'agglomération.

**2)** La majorité municipale a voté lors du conseil municipal contre le plan de la préfète en proposant un plan B (Grand Tarbes, CC canton d'Ossun, CC Gespe Adour Alaric, CC Bigorre Adour Echez).

L'opposition liste gauche démocratique s'est abstenue... (cf CR conseil municipal du 10/11/2015)

**3)** La préfète a émis un arrêté au printemps 2016 actant la grande intercommunalité suite au vote de la CDCI (commission de plus de 40 membres représentant les élus locaux, le département, la région...). Le maire de Juillan ne siège pas à la CDCI.

**4)** Le majorité municipale a pris et voté une délibération émettant un avis défavorable au plan de Madame la Préfète. L'opposition liste gauche démocratique a voté contre cet avis défavorable !!!!! (cf CR conseil municipal du 17/06/2016)

Nous n'étions pas favorables à cette grande agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées pour plusieurs raisons évoquées en réunions publiques, notamment économiques et fiscales. En bons démocrates, nous nous plions aux décisions prises et défendons au mieux les intérêts de Juillan dans cette super structure. Pour l'instant nos choix sont entendus et partagés car nous avons délibéré pour ce nom de Tarbes Lourdes Pyrénées en conseil municipal, lequel a été adopté à la majorité en conseil des maires. De même nous nous félicitons que le siège de cette nouvelle

agglomération, comme nous l'avions proposé, soit à Juillan.

### 1) DES REGLES INJUSTES ETABLIES SOUS LES MANDATS PRECEDENTS

Mieux que des discussions, le tableau suivant vous éclairera sur les différences de traitement des communes au sein de la CCCO. Vous noterez que Juillan était la commune la moins bien lotie ne recevant de la CCCO que 7% de ce que donnaient ses habitants.



**Nota :**

**a) Il n'y avait pas de règle particulière pour les fonds de concours c'était au prorata du nombre d'habitants sauf pour JUILLAN apparemment qui était plafonné à 20 000 € pour une raison que personne n'a voulu nous donner au sein du conseil communautaire. Sans plafonnement Juillan avait droit à 30 784€ soit une perte annuelle de presque 11 000 euros.**

	Ce que donnent annuellement les habitants du village à la CCCO				Ce que reçoit annuellement le village de la CCCO				% de ce que reçoit la commune par rapport à ce que donnent ses habitants
	TH	TFPNB	Total donné	% de l'enveloppe totale	Fond de solidarité	Fonds de concours	Total reçu	% de l'enveloppe totale	
Averan	7 241 €	74 €	7 315 €	0,42%	2 580,46 €	2 726 €	5 306,46 €	2,51%	72,54%
Azereix	124 114 €	602 €	124 716 €	7,08%	7 797,04 €	7 189 €	14 986,04 €	7,08%	12,02%
Barry	14 460 €	94 €	14 554 €	0,83%	2 846,50 €	2 973 €	5 819,50 €	2,75%	39,99%
Bénac	56 724 €	434 €	57 158 €	3,24%	4 925,77 €	4 724 €	9 649,77 €	4,56%	16,88%
Gardères	42 850 €	856 €	43 706 €	2,48%	4 278,19 €	4 293 €	8 571,19 €	4,05%	19,61%
Hibarette	23 330 €	91 €	23 421 €	1,33%	3 319,16 €	3 440 €	6 759,16 €	3,19%	28,86%
<b>Juillan</b>	<b>658 450 €</b>	<b>409 €</b>	<b>658 859 €</b>	<b>37,39%</b>	<b>26 487,99 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>46 487,99 €</b>	<b>21,95%</b>	<b>7,06%</b>
Lamarque Pontacq	105 010 €	509 €	105 519 €	5,99%	6 533,46 €	6 188 €	12 721,46 €	6,01%	12,06%
Lanne	64 827 €	263 €	65 090 €	3,69%	5 700,39 €	5 020 €	10 720,39 €	5,06%	16,47%
Layrisse	22 634 €	108 €	22 742 €	1,29%	3 198,81 €	3 372 €	6 570,81 €	3,10%	28,89%
Loucrup	23 647 €	152 €	23 799 €	1,35%	3 284,52 €	7 000 €	10 284,52 €	4,86%	43,21%
Louey	133 722 €	244 €	133 966 €	7,60%	10 697,90 €	4 127 €	14 824,90 €	7,00%	11,07%
Luquet	42 306 €	594 €	42 900 €	2,43%	4 182,51 €	3 938 €	8 120,51 €	3,83%	18,93%
Orincles	36 941 €	275 €	37 216 €	2,11%	3 881,06 €	3 998 €	7 879,06 €	3,72%	21,17%
Ossun	321 612 €	1 055 €	322 667 €	18,31%	14 586,78 €	13 098 €	27 684,78 €	13,07%	8,58%
Séron	30 723 €	475 €	31 198 €	1,77%	3 757,45 €	3 776 €	7 533,45 €	3,56%	24,15%
Visker	46 946 €	152 €	47 098 €	2,67%	3 942,01 €	3 925 €	7 867,01 €	3,71%	16,70%

**Nota :**

**b) Pour la dotation de solidarité les communes avaient convenu la règle très avantageuse pour les petites communes de : 1/3 à part fixe donc à diviser par 17, 1/3 au nombre d'habitant, 1/3 au potentiel fiscal). Soit, c'est une dotation de solidarité et comme son nom l'indique nous acceptons ce principe afin d'aider des communes plus petites, mais pas forcément moins riches ! Louey et Lanne par exemple ont un potentiel fiscal par habitant supérieur à Juillan.**

## 2) UNE RETROCESSION DE LA TRESORERIE EXISTANTE SCANDALEUSE

La CCCO n'existant plus l'an prochain, elle a choisi de reverser l'argent de sa trésorerie (environ 7 millions d'euros) aux communes. Cet argent étant celui qui avait été pris dans vos poches de contribuables, l'intention pouvait

sembler louable. Mais, pour ce faire, elle a décidé de créer un nouveau fonds de concours plafonné à 2500 habitants !!!! Quelle autre raison si ce n'est d'exclure JUILLAN, devenu briseur de privilèges et seule commune de plus de 2500 habitants ? Les conseillers communautaires de la majorité ont voté contre la

délibération mettant en place ce plafonnement quand le conseiller communautaire de la liste Gauche démocratique a voté pour ! (cf délibération CCCO n°32/2016 du 14 avril 2016.



Pour ce fonds de concours exceptionnel, Juillan touchera, au maximum, 377 457 euros.

L'enveloppe globale dudit fonds était de 2 500 000 euros de sorte que Juillan pouvait prétendre, légitimement, selon sa population, à 773 414 euros ! Soit une perte de 395 957 euros !!! Les juillanais apprécieront...

Je rappelle pour mémoire que, si la CCCO avait fusionné avec la communauté de communes de Gespe Adour Alaric, comme certains le souhaitaient, les communes membres de la CCCO ne se seraient pas vu reverser cet argent. Au mieux, Juillan aurait continué de recevoir 46 488 € par an.

### **3) SDIS (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS) STATUTS CCCO VS DELIBERATION**

Je tiens aussi à porter à la connaissance des juillanais que la caserne de pompiers de Tarbes va être modernisée. La CCCO avait, depuis sa création le 29 décembre 1994, la compétence défense incendie et se devait de financer les opérations d'investissement, notamment immobilières.

Malheureusement, en 2005, les statuts de la CCCO ont été modifiés par les conseillers communautaires de l'époque, de sorte qu'en investissement seul le centre de secours d'Ossun serait désormais financé par la CCCO alors que Juillan et Visker dépendent du centre de secours de TARBES ! Etonnant,

voire consternant ! Quels intérêts à sacrifier notre village ont pu donc prévaloir cette année-là alors même que le président de la CCCO n'était autre que le maire de Juillan ? On reste sans réponse officielle, mais ce que l'on sait, c'est qu'il en coûtera 193 000 euros aux contribuables juillanais...

Vous l'avez compris les juillanais, principaux bailleurs de la CCCO, ont payé le centre de secours d'Ossun, lequel ne couvre pas notre commune. Mais il faut croire que la solidarité ne va que dans un sens...les autres villages refusant de payer pour les viskérois et les juillanais qui seraient donc devenus des sous-citoyens ou plus sûrement...des pigeons.

Une délibération avait été prise en 2015, à l'unanimité, pour corriger cet erreur manifeste. Malheureusement, le président actuel de la CCCO ne digérant décidément pas que sa poule aux œufs d'or ait été brisée, a fait annuler ladite délibération.

Ce ne sont là que quelques sujets mais combien d'autres seraient à relever ! Les conseillers communautaires de la majorité ont dénoncé depuis le début du mandat ces incohérences qui aboutissaient systématiquement à discriminer Juillan

On peut comprendre que certains privilégiés de la CCCO n'aimaient pas l'entendre. Avant vous restiez dans l'ignorance, maintenant vous savez...Nous n'aimons pas les injustices et nous continuerons donc de vous défendre et de vous informer quoi qu'il nous en coûte.



## Inauguration du City stade (village) et des Aires de Jeux (Bellevue et Morane) le 11 juin 2016.

En présence de :  
 Madame Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc,  
 Préfète des Hautes-Pyrénées  
 Madame Jeanine Dubié,  
 députée des Hautes-Pyrénées,  
 Madame Catherine Villegas  
 et Monsieur Georges Astuguevielle,  
 Conseillers départementaux,  
 Monsieur Christian Laborde,  
 Maire de Louey,  
 Elus locaux, conseillers Municipaux des  
 Jeunes, responsables des services  
 municipaux et représentants  
 d'association Juillanaises.



## Inauguration de la Salle de Musique Robert Clos.

Lors de l'apéritif concert à l'esplanade de la mairie le 3 juillet dernier, le maire a inauguré la salle de musique au nom de son fondateur Robert Clos.

**Dans le cadre d'Octobre Rose,**  
 le samedi 31 octobre à Juillan s'est déroulée une course et une randonnée pédestre en faveur de la Ligue contre le cancer du sein. Cette initiative fut organisée par six étudiantes de l'IUT de Tarbes avec le soutien de Monsieur Raymond Pauly.



Comme tous les ans durant le mois d'Octobre s'est déroulé **l'automne culturel** des poètes à Juillan à l'École maternelle sous l'initiative de Monsieur Rouquet.

# LE DOCTEUR DENIS JOURDANET

« LA GLOIRE EST LE SOLEIL DES MORTS » aimait à dire Honoré de Balzac. Ce n'est pas vrai pour tous les grands disparus et le docteur Jourdanet de Juillan est de ceux pour qui le soleil a oublié de briller.

## UNE ENFANCE BIGOURDANE

Denis Jourdanet naquit le 1er Mai 1815 à la maison « Bourolle », place de la Pujolle, au cœur de la commune où il passa toute sa prime jeunesse. Sur les conseils de son oncle l'abbé Jourdanet, curé de Monein en Béarn, il entra au Petit séminaire de St Pé, en 1828, où il fit sa première communion. Ses maîtres rapportent qu'il avait « une grande facilité pour rimer ». En effet, c'est en vers et non en prose qu'il composait ses devoirs de français et en vers aussi qu'il écrivait son courrier à son cousin Antoine, d'Ibos, son cadet d'un an. Et son cursus secondaire fut brillant puisqu'il fut le meilleur d'une classe de ... 60 élèves (!) d'après les registres du temps qui notaient par ailleurs « son caractère jovial et espiègle et son esprit intelligent ».

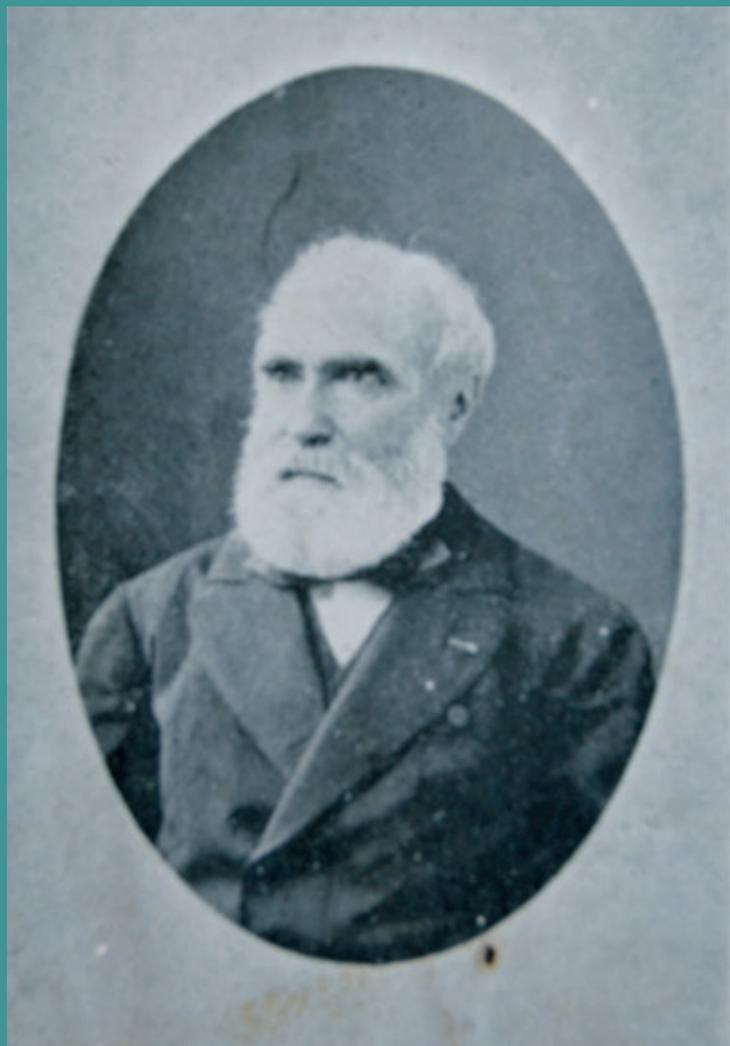
Il poursuivit ses études supérieures au Collège religieux d'Aire-sur-Adour où il semble s'être quelque peu ennuyé. Il quitta sans surprise donc la voie ecclésiastique pour aller poursuivre des études de médecine à

Paris auprès de son cousin. Mais cédant aux attrait de la vie facile d'étudiant, il eut du mal à se plier à la rigueur qu'exigent des études universitaires réussies.

## UNE ENVIE D'AILLEURS

Comme nombre de ses compatriotes d'alors, il fut tenté par l'aventure dans le Nouveau Monde. Et, curieusement, il choisit, lui, le Mexique et le Port de Vera Cruz comme destination ultime. Malgré les rumeurs de fièvre jaune qui couraient alors sur le pays, il s'embarqua au Havre sur l'Arago le 15 février 1842. Son navire essuya plusieurs tempêtes, marqua dignement « le passage de la ligne » (l'Equateur) et arriva le 10 avril à bon port, où la première impression de Denis fut plutôt négative : « on dirait qu'un souffle de mort a tout desséché sur la plage ». Et il ajouta : « Extra muros des terrasses arides, des sables brûlants, des marais, des arbres tropicaux rabougris empoisonnés par l'air et l'eau croupissante ».

Il n'avait que 150 francs en poche, mais il était né sous une bonne étoile : un quidam ren-



contré par hasard à l'hôtel le recommanda à un politique influent, Don José Dolorès de Castro en ces termes : « c'est un charmant garçon qui a plus de talent que de monnaie : placez-le pour qu'il puisse faire fortune ». Il prit alors la direction d'une ville nommée Campèche où il se présenta au Consul de France tandis que son bienfaiteur faisait pa-

raître un article élogieux sur lui dans la presse locale.

## DES DEBUTS PROMETTEURS

Malgré sa totale méconnaissance de la langue espagnole, Denis se fit très vite une clientèle fidèle après avoir opéré avec succès un patient de la cataracte, puis en rendant la vie à une jeune bourgeoise presque moribonde. Ces guérisons spectaculaires lui

# JOURDANET

1<sup>ère</sup> partie - par Jean-Claude de Lateulade

ouvrirent les portes de la bonne société et en moins de six mois il comptait déjà deux cents patients ! Il contracta à son tour la fièvre jaune mais en réchappa miraculeusement au grand soulagement de toute la colonie. « Ce furent les cinq plus belles années de ma vie » avoua-t-il par la suite. Mais quand on réussit trop bien on excite fatalement la jalousie et il dut se rendre à Mérida, la capitale du Yucatan -alors en pleine guerre d'indépendance- pour y présenter ses titres universitaires aux autorités à la demande de deux de ses confrères.

Après avoir épousé une mexicaine, Rita Estrada, il fut donc contraint de revenir en France compléter sa formation et passer des diplômes car il n'était officiellement qu'officier de santé, comme on disait alors. Il obtint donc le titre officiel de docteur après avoir soutenu avec succès une thèse sur le tétanos sous la direction du Docteur Orfila, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

## HEURS ET MALHEURS

Ruinés par la guerre intestine mexicaine (sa femme y perdit 180.000 francs !) les deux époux retournèrent quand même au Mexique, montant sur les plateaux de l'Anahuac, au cœur de l'empire des Az-

tèques, explorant en particulier la fameuse région du Chiapas et celle de Tabasco, avant d'arriver à Mexico.

En 1861, il fonda un collège franco-mexicain pour l'éducation des fils de bonne famille. L'enseignement y était assuré par des professeurs français dont deux étaient de ses proches : son frère Jean et un certain Adrien Souberbielle de Pontacq.

Mexico ne comptait alors « que » 210.000 habitants et était touché de plein fouet par le choléra que Denis combattit jour et nuit « sans se débotter ». Il gagnait près de 100.000 francs par an et sa renommée lui avait acquis l'estime de toutes les couches de la société. Son âme de défricheur lui fit escalader le fameux volcan du Popocateptl qui culmine à 5 452 mètres à cinquante kilomètres de Mexico ainsi que d'autres sommets.

Il eut la douleur de perdre sa femme en 1859 (elle n'avait que 33 ans). Seul et abattu, il revint à Paris en 1860.

## UN CHERCHEUR

Il se lança alors dans des recherches médicales très pointues et publia un mémoire soutenu devant l'Académie de Médecine, puis un autre volume de 400 pages intitulé : « Les altitudes de l'Amérique Tropicale comparées au

niveau des mers » qu'il réédita en 1864 sous le titre plus explicite de : « Mexique et Amérique centrale : climats, hygiène et maladies ». Le grand géologue et géographe Elysée Reclus, l'un des cinq frères d'ORTHEZ, en parla très avantageusement dans sa fameuse « Géographie Universelle ».

Dès lors, mémoires, brochures et articles se succédèrent sous sa plume sur ce qu'il appelait l'aérothérapie, à savoir le traitement de maladies chroniques et de pneumopathies par injection de l'air des montagnes.

A cet effet, il avait mis au point une drôle de machine, un appareil simple et complexe à la fois, d'une capacité de 6000 litres doté de tout un jeu sophistiqué de pompes et de clapets. Il put ainsi guérir quantité de malades atteints de phtisie pulmonaire en fournissant de l'air pur aux citadins parisiens qui n'avaient plus à aller chercher guérison dans les montagnes.

## CHEZ LES GRANDS

La guerre du Mexique entre conservateurs et républicains avait repris entretemps et la France de Napoléon III s'en mêla. L'empereur fit appeler notre Denis Jourdanet aux Tuileries

pour avoir son avis. Le docteur désapprouva ouvertement la politique impériale et tenta de dissuader l'empereur de continuer son entreprise. En vain. Ce dernier s'obstina sous la pression du duc de Morny.

De son côté, l'empereur Maximilien d'Autriche qui avait par ailleurs le titre d'Empereur du Mexique fit lui aussi convoquer Denis Jourdanet qui lui parla avec franchise : « Votre succès est incertain et vous serez fusillé ». L'Empereur ne s'offusqua pas et voulut même prendre notre docteur comme son médecin personnel. Jourdanet refusa cet honneur et décida de repartir pour le Mexique en 1864. Auparavant, il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur pour services rendus à la Patrie.

Il épousa en secondes noces Juana de Beistégui y Garcia le 15 octobre 1865, jeune fille de noble extraction tandis que Maximilien qu'il accompagnait tombait sous les balles des insurgés en juin 1867, comme Denis le lui avait prédit, malgré l'intervention écrite de V.Hugo qui avait sollicité la clémence au général Juarez.

A suivre...



## Réunions Publiques

Comme chaque année depuis le début du mandat, nous avons réalisé des réunions publiques pour la population par quartier : Village le 27/05/16. - Morane le 03/06/16. - Bellevue le 10/06/16. Le but de ces réunions est de communiquer aux Juillanais les évènements en cours, de détailler ceux pour le futur mais aussi de pouvoir échanger avec les élus.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la municipalité met un point d'honneur (pour la cérémonie du 11 Novembre 1918) à rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Cette année, deux juillanais étaient décorés de la Croix du Combattant, des mains d'Olivier Magnier, adjudant, médaillé militaire. Les deux récipiendaires sont : Monsieur Dominique Potier et Monsieur Jean-Marc Roualdes.



Les enfants des Ecoles de Juillan ont chanté la Marseillaise devant le monument aux morts accompagnés par les Amis de la Musique de Robert Clos.

Après l'hymne national, Fabienne Méric récitait un poème pour

finir par la chorale de la joie de vivre interprétait « au nom du souvenir » d'Edmond Duplan.

Cette cérémonie a rencontré un vif succès auprès de la population car pas moins de 300 personnes étaient présentes ce vendredi matin. Un apéritif à la mairie, organisé par les élus, clôturait cette commémoration.

# SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ADOUR ET DE SES AFFLUENTS (SMGAA)

18 décembre 2015

Enlèvement  
d'embâcles depuis  
la berge avec grue et  
pince



Coupe des arbres  
et recalage de la  
souche en berge

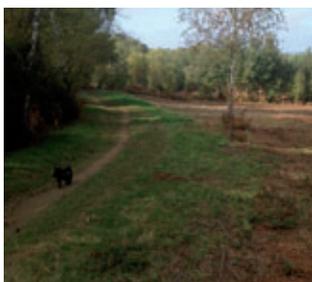
Mise en tas des embâcles  
en bordure de parcelle



Enlèvement d'embâcles depuis  
la berge avec grue et pince



Autres interventions réalisées par le SMGAA sur cette période :  
Travaux d'entretien de la Geune (Village Accueillant) ; Aide à  
l'élaboration de dossiers de déclaration de travaux en rivière  
pour les riverains.



## VIE DE LA COMMUNE



Chemin de  
la Moule

Réalisation des  
employés du  
service technique  
de la commune



Mise en  
place des  
panneaux  
pour le  
terrain de rugby  
et  
prochainement  
football



Après l'installation du Chauffage à la  
salle polyvalente l'an dernier, celle-ci  
possède désormais des gradins.



Les travaux du  
polygone ont été réalisés par  
les employés du service  
technique de la commune.



## LE PÉDIBUS

### LES PITCHOUNETS

#### MARCHANT VERS L'ÉCOLE...

Le Pédibus est organisé par les Pitchounets en partenariat avec Valérie Krahenbuhl (policière municipale) et la Mairie.

Son principe est de se retrouver à un point de rendez-vous : Eglise, chemin Biesaries (Bellevue) ou chemin du Pradas (Morane) et de marcher ensemble vers l'école. Les enfants sont accompagnés par des adultes, dans des conditions de sécurité optimale (enfants et adultes portent des gilets jaunes offerts par la Préfecture). Il permet de sensibiliser les enfants aux déplacements doux (marche ou vélo), d'adopter une attitude éco-responsable (moins de voitures sur des trajets courts) et de privilégier les rencontres entre les écoliers d'un même quartier tout en apprenant à respecter le code de la route.

Le Pédibus a lieu tous les mardis matin en période scolaire. Une soixantaine d'enfants a déjà repris les chemins de l'école à pied dans la joie et la bonne humeur.

Si vous souhaitez les accompagner, ils vous accueilleront avec grand plaisir. Vous pouvez les joindre par mail ([ape-juillan@gmail.com](mailto:ape-juillan@gmail.com)). Nous tenons à remercier les parents, les bénévoles, les élus qui les accompagnent



*N'hésitez pas à suivre notre actualité sur Facebook :  
Les Pitchounets. Association  
Parents d'élèves Juillan.*



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les 10 conseillers (et non plus 11 car une des conseillères a dû quitter JULLAN cet été pour raison familiale) sont toujours aussi motivés depuis leur élection. Lors des divers conseils municipaux, leurs idées variées sont source de réflexion pour l'amélioration du quotidien et de la sécurité des jeunes juillanais.

Leur assiduité aux cérémonies officielles et leur participation aux manifestations au sein du village sont à souligner. Nous tenons à remercier leurs parents pour l'accompagnement dans la démarche citoyenne de leurs enfants.

Les bous de Carnaval et de la fête locale ont été cette année une grande réussite et ces deux événements seront reconduits en 2017.

Des projets sur le thème de Pâques et la sécurité routière sont en voie d'élaboration pour l'année prochaine.

Les jeunes conseillers souhaitent à tous les Juillanais de bonnes fêtes de fin d'année et présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

# FRENCH TECH

Le 26 juillet dernier, une délégation constituée de Fabrice SAYOUS, Maire de Juillan, Emmanuel DUBIE, conseiller municipal de Juillan, Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées, Gérard TREMEGE, Maire de Tarbes, Yannick BOUBEE, vice-président du Grand Tarbes, ainsi que quelques industriels du département recevait à Laval des mains du ministre de l'économie et des finances, Emmanuel MACRON la confirmation de l'inscription du département dans le réseau thématique French Tech Clean Tech et Mobility.

L'obtention du label French Tech par le département, officialisée par le ministre de l'Économie Emmanuel Macron, concrétise la démarche engagée voilà de longs mois, à travers le projet de territoire. Jusqu'ici, cette labellisation était quasi exclusivement réservée aux métropoles. C'est une belle reconnaissance pour le territoire.

Le fait que des acteurs de diverses sensibilités politiques ont pu œuvrer ensemble pour ce dossier a constitué certainement les clés de la réussite.

## FRENCH TECH, QUÈSACO ?

Préalablement, le 26 mai 2016, Fabrice SAYOUS, accompagné de Gilles CRASPAY, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Tarbes et Yannick BOUBEE, vice-président du Grand Tarbes, soutenait à Bercy devant les services du ministre le dossier bigourdan.



Jusqu'au 26 juillet dernier, 17 sites bénéficiaient de ce label. Pour les Hautes-Pyrénées, la candidature porte sur la thématique de la transition énergétique et le digital. Un sujet pour lequel les collectivités ont mis en avant le campus des métiers et des qualifications, les laboratoires de recherche, les plateformes universitaires et technologiques, les acteurs emblématiques ainsi que la synergie née du projet de territoire. Sans oublier la participation massive à l'appel à projets «200 territoires à énergie positive pour la croissance verte» qui place la Bigorre en deuxième position nationale.

Sur 121 dossiers présentés, 20 dossiers ont été retenus confirmant les atouts du dossier bigourdan !

Plusieurs objectifs émergent grâce aux retombées, notamment financières, de ce label : tripler en quatre ans les levées de fonds envers les entreprises locales, doubler le nombre de start-up en trois ans, augmenter de 30 % en cinq ans le nombre de salariés de la filière transition énergétique et développer des formations supérieures en lien avec ce sujet.

Fabrice SAYOUS confirme son engagement envers le développement économique du territoire pour l'emploi et la croissance.



“ L’avenir de notre commune nous regarde tous et la petite poignée d’élus manipulateurs qui nous gouverne nous écarte des réflexions et de la conception des projets de notre village qu’ils considèrent comme leur fief personnel dont ils ont la jouissance.

Notre action vise à dénoncer une dérive et à préserver un avenir sain et pérenne.

C’est ainsi que, contrairement aux décisions prises par le M.Maire nous :

- Nous nous étions positionnés CONTRE la fusion de Juillan dans La Grande Agglomération Tarbes Lourdes (nous apprécierons par nos futurs impôts) !

- Nous nous étions positionnés POUR les projets de la Communauté de Communes du Canton d’Ossun afin de ne pas engluer notre commune dans une position isolée et opportuniste en poursuivant un engagement fidèle qui permettait de soutenir le dynamisme de notre village.

La preuve : c’est grâce à la participation (plus de 900 000 euros en 2016) de la CCCO si critiquée par la majorité, que M.le MAIRE, peut, enfin, envisager sereinement ses travaux d’envergure pour la fin de son mandat. Mais devant le gaspillage d’argent

public qui se profile, nous réaffirmons nos positions :

- Nous sommes POUR une réhabilitation du centre bourg en conservant les bâtiments existants.

- NOUS NE VOULONS PAS :

- que LA POSTE qui a bénéficié d’importants travaux soit DÉTRUITE

- que son logement le soit également

- que le bâtiment du PRESBYTERE, lui aussi rénové récemment, soit RASÉ!

- NOUS NE VOULONS PAS que l’avenir soit hypothéqué par un ACCROISSEMENT de la DETTE !

Outre les ATTAQUES PERSONNELLES auxquelles nous devons faire face, nous déplorons toujours que nos propos soient régulièrement DÉFORMÉS dans les comptes rendus OFFICIELS des réunions du Conseil Municipal !

Nous vous remercions d’être de plus en plus nombreux à nos côtés!

Bonne fêtes de fin d’année à toutes et à tous.

www.juillan.info Email: info.juillan@gmail.com

## LISTE DE GAUCHE DÉMOCRATIQUE

“ Les primaires de la droite sont une vraie réussite, cela démontre qu’une alternative crédible est possible à une gouvernance de gauche qui détruit un peu plus jour après jour l’économie de notre pays et sacrifie les prochaines générations. Cependant, à l’échelle de notre commune, les querelles idéologiques n’ont pas lieu d’être, si ce qui est fait pour notre ville va dans le sens de l’intérêt général. Ne pouvant que reconnaître qu’il n’y a aucune raison de s’opposer farouchement au travail réalisé par l’actuelle majorité, j’ai fait le choix de privilégier l’intelligence au dogmatisme. Cela ne doit pas empêcher de rester vigilant, notamment dans une période où les dotations de l’Etat vont en s’amenuisant, sur la tentation éventuelle de la hausse de la fiscalité dans sa part communale.

La liste d’opposition de gauche, elle, critique tout et ne propose jamais rien ! Eux, qui se victimisent en faisant référence à des attaques personnelles n’ont d’ailleurs eu de cesse de critiquer mon absence de ces derniers mois. Absence justifiée par des

raisons professionnelles mais qui ne m’ont pas empêché de me tenir informé de l’avancée des dossiers de la commune afin de ne pas affirmer des contres vérités comme celle du presbytère, entre autres.

La nouvelle intercommunalité, source elle aussi de beaucoup de débats, nous oblige à une marche forcée. Dans cette nouvelle institution, les intérêts de Juillan devront être défendus. Sur ce sujet-là, il faudra également faire preuve de la plus grande vigilance, en tout état de cause un changement de perspective ne peut qu’être positif puisque la CCCO a démontré qu’elle était le lieu de règlements de comptes politiques et d’obstruction pour les projets de notre commune.

Mes amis, comme promis, je continuerai de défendre vos intérêts dans un esprit constructif mais attentif.

Bonnes fêtes de fin d’année.

**PATRICK PICARD**

“ A la lecture de la tribune de la liste « gauche démocratique » nous serions tentés de croire que ceux-ci se sont mus de progressistes à conservateurs ! Est-ce l’effet Trump ? Véritables chantres de l’immobilisme, la créativité les gênerait-elle ? A tout bien y lire il apparaît que leurs insultes et plaintes à la Caliméro deviennent lourdes et répétitives... « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ». Certes, mais calomnier serait-il leur seul leitmotiv ? Leur seul moyen d’existence ? Ne serait-il pas plus productif qu’ils essaient d’enrichir le débat de propositions innovantes que de s’enfermer dans une stratégie de contestation permanente ? Et pour couper court à leur énième quérémonie, nous invitons toutes les personnes qui douteraient de la probité des comptes rendus des séances des conseils municipaux à venir y assister, celles-ci étant publiques.

Juillanaises, juillanais, fidèles à nos engagements, nous

concrétisons jours après jours nos promesses électorales. Nous prenons du plaisir à vous rencontrer, à dialoguer avec vous, y compris en contradiction. C’est là notre conception de l’échange, du partage et de la démocratie. Chaque opinion est pour nous recevable du moment qu’elle est démontrée et étayée. Nous resterons à votre écoute car notre ligne de conduite est claire : le juillan de demain ne se fera pas sans vous. Les encouragements et félicitations que vous nous adressez par lettre, e-mails ou tout simplement oralement, nous vont droit au cœur et nous poussent à toujours faire plus et mieux pour vous et notre village. Merci de votre confiance.

Il nous reste à vous souhaiter de très agréables fêtes de fin d’année, profitez bien de ces moments si particuliers. A l’année prochaine !

**LA MAJORITÉ MUNICIPALE**

## Décès 2015

01/12/2015 REIG Mercedes née GARETA  
 14/12/2015 CLOS Robert Jean Emile  
 26/12/2015 LAYRÉ Henriette Marie née BUROU



## Décès 2016

11/01/2016	REYNO-FOURCADE-BOUCASSE Jean François	13/06/2016	THÉRON Jeannette Albertine née MAURIET-PASSOS
23/01/2016	LASSERRE Solange, Eliane, Philomène	22/06/2016	LAMBERT Chantal, Catherine, Mathilde née POUUEYMARIE
25/01/2016	JULLIEN Alain, Maurice, Georges	08/07/2016	SYLVAIN Colette Léonie née BLANS
27/01/2016	ARNAUNÉ Léonie, Anna, Céline née DUCLOS	28/07/2016	SALLE Antoine Bernard
29/01/2016	MARONET Pierre Gustave	29/07/2016	ACOSTA Juan José
31/01/2016	PUCHEU Emma, Clotilde née BÉGUÉ	02/08/2016	AUGÉ Michel Pierre
05/02/2016	QUATRECOUPS Henri Eugène Octave	22/08/2016	VAYSSIÈRE Paulette Jacqueline née LOUSTAU
13/02/2016	DULOM Joseph Victorin Antoine	29/08/2016	ZAGO Christiane Juliette Louise née ROCKMER
19/02/2016	COURTADE Michelle Anne Marie	30/08/2016	MIQUEU Jean-Claude Georges
22/02/2016	VAZQUEZ GARRIDO Maria Del Carmen née VARELA SOUTO	14/09/2016	VIDEAU Raymond Marcel René
24/02/2016	HERAUT-PEMARQUE Denise Joséphine née PROUSINE	24/09/2016	CASTILLO Y PEREG Angela née VILLA-VEGA
01/04/2016	DUPONT Pierre Henri	26/09/2016	HÉRAUT Marie Jeanne Pierrette née MARTINET
17/04/2016	CASTELIN Marthe née NICOLAS	23/10/2016	ADOLPHE Rosa née KRAMER
22/04/2016	SEREIN Alfred Henry Germain	03/11/2016	LOTTE Jeanne Marcelle née MOREAU
26/04/2016	POTAMIO René Georges	03/11/2016	LAURET Adèle Catherine née DI PIAZZA
05/05/2016	DUBOÉ Josianne Annick née BACQUERIE	04/11/2016	SUBERBIE Serge Noël
19/05/2016	DAURIAC Erminia Maria née PIOVESAN	14/11/2016	LALAQUE Clotilde Joséphine née BORDENAVE
02/06/2016	MAILHES Jacques Raymond	18/11/2016	BENOIT Lucien Roland

## Avis de naissance 2015

MIROULET LALANNE Chloé	10/12/2015	BOUDIGUES Ema, Célia	08/02/2016	ZELÉNIVSCHII Arsenii	14/06/2016
SAINT-MARTIN Elise	17/12/2015	VIANA RIBEIRO QUINCAMPOIX Arthur	12/02/2016	BERLIN Enéa	15/06/2016
SAINT-MARTIN Mia	17/12/2015	FOUGEROUX Adam, Christophe	15/02/2016	MARZOLINI Thaina	16/06/2016
GONZALEZ Léa	25/12/2015	QUESSETTE Odin	15/02/2016	BICCI Emma	27/06/2016

## Avis de naissance 2016

OSTANEL Kiara, Valérie, Marianne	03/01/2016	MARCHI Lyam Lorenzo	19/02/2016	DELOM Théo, Jean-Louis, Philippe	17/07/2016
JOHNSTON Sébastien	06/01/2016	MARZOLINI Elina	07/03/2016	BARTHEROTTE AKAR Mélissa Sulbiye Annie	12/08/2016
LINARD Noam, Gabriel, Bernard	06/01/2016	CUBERTAFON Whesley, Rylley, Michaël	15/03/2016	KIHAL CASSOU Ines	05/09/2016
RUE Louka	08/01/2016	CARROLA Camille Victoire Mélanie	31/03/2016	DUBARRY Nathan	14/09/2016
DELAGE Rachaël Caroline Marie	16/01/2016	LAOUNA Jaëlys	31/03/2016	BORRELL Valentine Cécile	17/09/2016
SAÛT Raphaëlle, Margaux, Mona	19/01/2016	LAFON-PUYO Thomas	05/04/2016	GERVASI Luna, Paola	02/10/2016
TONTON GIUMMARRA Lisa, Anne	25/01/2016	COSTE Adrien Marc	05/05/2016	MATEO Inaya, Corinne, Adeline	05/10/2016
MENGELATTE Ninon	01/02/2016	SKOWRONEK Léa	14/05/2016	FORET MAUREL Louna	10/10/2016
		CHRETIEN Mila, Line	01/06/2016	GONCALVES Lisa	14/10/2016
		FERRET Méonie	06/06/2016	CERCLE RINCON Alyssia, Marie	25/11/2016
		LE MASSON Jules, Bruno, Serge, Marie	09/06/2016		

## Liste des actes Mariages 2016

MIOTTO Sarah Marie Charlotte ROLAN NEVADO Manuel Ivan	17 février 2016	MIQUEU Sandie Emilie GOMARD-DUBALLET Simon Patrick	27 août 2016
SANCHEZ Delphine VISCARO Hervé Pierre François	16 avril 2016	NETO Mélanie QUESSETTE David	10 septembre 2016
LHOMOND Emilie MOINADJOU MOI Idriss	14 mai 2016	MASSOT Sandra Mercédès Geneviève SARRAMÉA Benoît	10 septembre 2016
GARNIER Nathalie Marie Sylvie SOUCAZE Loïc François Serge	11 juin 2016	QUÉRÉ Suzanne CASTETS Pierre	17 septembre 2016
PEDASE Ingrid JANAC Mathieu	18 juin 2016	DEBONO Jocelyne Bernadette ROMANETTI Paul	24 septembre 2016
FALGUEYRAC Corine Christine Michèle LAFOURCADE Marc	25 juin 2016	BUROU Laure Anne ROUX Jean-Michel	22 octobre 2016
MAILLOCHON Virginie Louise Marie FORTÉ Willy Jérôme	13 août 2016		



# Raymond PAULY

Natif du Béarn, Raymond Pauly débute sa carrière à Paris, dans les services de la Poste. Il est muté en tant que facteur à Juillan en 1973 et réside au quartier Bellevue depuis le début des années 1980.

**A** son arrivée, le village comptait 2 400 habitants en 1973, sur une superficie assez étendue pour 2 facteurs. A cette époque la distribution du courrier ainsi que des colis s'effectuait uniquement à vélo avant la mise à disposition d'un véhicule pour le portage des colis mais bien plus tard. Les juillanais appréciaient déjà son sens du dévouement et sa proximité avec tout le monde. En effet, il n'était pas rare qu'il facilite les gestes de la vie quotidienne pour certaines personnes comme par exemple, changer la bouteille de gaz, apporter des timbres aux mamies, retirer de l'argent, et tout cela en toute confiance.

Dans les années 80, il nous précise qu'une fermeture du service de distribution de la Poste de Juillan avait été envisagée au profit du bureau d'Ossun mais grâce à la mobilisation de tous ses collègues, du Maire et du Conseil Municipal de l'époque, celle-ci fut conservée.

Malheureusement, face à une



obligation de restructuration du service de distribution, celui-ci fut transféré récemment à Tarbes tout en gardant le bureau de poste à Juillan.

Sachez, chers juillanais, que Raymond a réalisé 140 000 Kms environ pendant ses 30 années au guidon de son vélo.

Proche des gens, il a toujours été impliqué dans le monde associatif avant d'arriver à notre village et encore maintenant dans les différents événements de la vie associative Juillanaise :

- Membre créateur du Duathlon en 1996 avec la collaboration de Maïté Alves, présidente du Foyer de l'amitié à cette époque,

- Dirigeant fortement impliqué à l'association de ski et d'escalade des Huskies,

On peut rappeler l'an dernier qu'il a reçu des mains de la Préfète la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports et du mouvement

associatif pour son bénévolat au sein de cette association.

- Encadrant à la marche soutenue du dimanche matin,

- A l'initiative du groupement des bénévoles volontaires. Cette amicale vient en soutien aux autres associations du village qui ont besoin de renfort pour certaines manifestations. Toutes personnes voulant s'y impliquer peuvent prendre contact avec lui.

- bénévole au sein du téléthon,
- instigateur d'octobre rose,
- Membre de la Joie de Vivre, impliqué dans la section Rando/Montagne.

- accompagnateur du pédibus et occasionnellement du minibus.

Il n'est pas rare de croiser Raymond Pauly lors des diverses manifestations organisées sur la commune. Son implication au sein du village ne pourrait se faire sans l'entraide d'autres bénévoles, la compréhension et la patience de son épouse Danièle.